

ÉVALUATION DES DEMANDES

Le comité aura une discrétion complète dans l'évaluation des demandes des candidats(es) pour choisir les récipiendaires des bourses. Afin d'assurer l'équité dans l'évaluation des demandes, le comité tiendra compte, entre autres, de ce qui suit :

- La répartition géographique des lauréats à travers le Canada ;
- La situation financière des candidats(es) ;
- Le nombre de bourses d'études déjà attribuées dans le passé à un(e) candidat(e) par le programme;
- L'implication syndicale;
- La qualité du contenu de la dissertation.

DATE LIMITE

La date limite pour compléter et soumettre votre demande de bourses d'études est le 31 octobre de chaque année, le cachet de la poste en faisant foi.

ENVOYEZ VOS DEMANDES À :

Teamsters Canada
Bourses d'études
804-2540, boul. Daniel-Johnson
Laval, Qc H7T 2S3
1-866-888-6466
télécopieur: 450-681-2244
info@teamsters.ca
teamsters.ca



804-2540, boul. Daniel-Johnson
Laval, Qc H7T 2S3
1-866-888-6466
info@teamsters.ca / teamsters.ca



BOURSES D'ÉTUDES POUR LES MEMBRES

Poursuivez vos rêves.





EXIGENCES D'ÉLIGIBILITÉ

Les membres doivent se conformer aux critères suivants au moment où ils soumettent leur demande de bourse :

- Avoir été un membre actif de Teamsters Canada pour au moins 12 mois consécutifs précédant leur demande;
- Avoir payé leurs cotisations syndicales pour les 12 mois précédant leur demande;
- Être inscrits au 31 octobre dans un programme de formation régulier d'un collège, CÉGEP ou université ou dans un programme de formation professionnelle reconnu. (conduite de camion, cours de soudure, etc.)

Les employés salariés d'un ou plusieurs organismes des Teamsters au Canada ne sont pas éligibles. Ceci inclut sans limitation, les officiers, représentants, employés des sections locales, les permanents syndicaux de Teamsters Canada, ses conseils conjoints, sections locales, conférences ou divisions. Les conjoints(es) ou époux/épouses, parents ou enfants de ces personnes sont aussi exclus.

Le comité pourra ne pas accorder toutes les bourses ou même n'en attribuer aucune s'il ne reçoit pas suffisamment de demandes conformes aux critères.

OBJECTIFS

Teamsters Canada est engagé à protéger le bien-être et la qualité de vie de ses membres et de la société.

Le but de ce programme de bourses d'études est d'offrir une aide financière aux membres afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs de carrière et progresser dans leur vie personnelle.

En appuyant nos membres dans leurs projets, nous formons des leaders fiers d'appartenir à notre organisation et prêts à jouer un rôle actif dans notre société.

PROCÉDURE DE DEMANDE

Les formulaires de demandes de bourses d'études sont disponibles dans toutes les sections locales, conférences ou division des Teamsters au Canada ainsi qu'à Teamsters Canada. Ils peuvent également être téléchargés à partir du site internet teamsters.ca.

Les candidats(es) doivent remplir le formulaire de demande et nous le retourner avec une dissertation d'environ 250 mots répondant à la question suivante : *Quels sont les avantages d'être membre des Teamsters canadiens?*

BOURSES D'ÉTUDES

Des bourses d'études seront remises à des étudiants inscrits dans des programmes réguliers (collège, cégep, université, etc.) ou professionnels.

Un total de 10 000\$ sera distribué en 4 bourses de 2 500\$ chacune.

VERSEMENT DES BOURSES D'ÉTUDES

Les bourses seront payées aux bénéficiaires inscrits et qui commencent ou sont en cours de formation. Le paiement ne sera effectué qu'après le passage de la date limite d'abandon du ou des cours. En cas d'abandon, aucun paiement ne sera versé.

La date limite pour informer les postulants(es) de la décision du comité est le 1^{er} décembre suivant.